Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied R 408 CNAMTS

Public visé / Métiers concernés

- Personnels des industries du Bâtiment et des Travaux Publics mettant en œuvre (montage / démontage) ou utilisant des échafaudages de pied, même à titre occasionnel.

Cette recommandation ne s'applique pas aux échafaudages de pied « tubulaires » dont la structure est composée uniquement de tubes et colliers

Prérequis

- Avoir +16 ans
- Etre apte médicalement sans contre-indication aux travaux en hauteur.
- Formation « port du harnais »
- Comprendre le français (écrit, oral)

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Identifier les différents types d'échafaudage…..
- Connaitre les éléments de constitution d'un échafaudage de pied.
- Vérifier la conformité des éléments et alerter en cas de doute.
- Connaitre les risques liés aux travaux en hauteur…
- Connaitre la réglementation locale ainsi que les droits et les devoirs de chacun…
- Mettre en œuvre et utiliser une structure selon la notice de montage….

Description du métier

Travailler sur une charpente, un toit, un pylône, une plate-forme, un échafaudage…. Qu'il soit temporaire ou régulier, le travail en hauteur peut être une activité à risque. Les chutes avec dénivellation constituent en effet la seconde cause d'accidents du travail mortels après ceux de la circulation. Pour prévenir les chutes de hauteur, il faut agir à la fois sur la conception des ouvrages et des équipements, sur les postes de travail et sur les modes opératoires.

Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied R 408 CNAMTS

Constats

- Les chutes de hauteurs: 2ème cause des accidents du travail mortels.
- Principe de prévention: Privilégier les protections collectives sur les protections individuelles.
- La mise en œuvre et l'utilisation d'échafaudage ne sont pas sans risques… l'étude des besoins, le respect de la notice de montage et des règles de sécurité permet de les limiter.

Les enjeux

- Lutte contre les accidents du travail liés aux travaux avec dénivellation.
- Réduction des risques liés aux travaux en hauteur.
- Développement des compétences des entreprises.
- Mise en œuvre de matériels conformes.
- Amélioration des conditions de travail.
- Mise en œuvre des protections appropriées.
- Sensibilisation des différents acteurs

Durée et groupe

✓ 2 jours (14 heures minimum)
✓ A partir de 3 et jusqu'à 8 personnes

Moyens

- Méthode pédagogique permettant un apprentissage ludique et efficace (APC)
- Salle de cours (ordi/vidéo projecteur)
- Plateau technique
- Matériel de formation

Documentation remise

- Cours
- Rapport de formation
- Attestation de formation nominative

Suivi et Evaluation

- Grille d'évaluation
- Suivi personnalisé
- Exercices pratiques de mise en situation
- QCM des connaissances

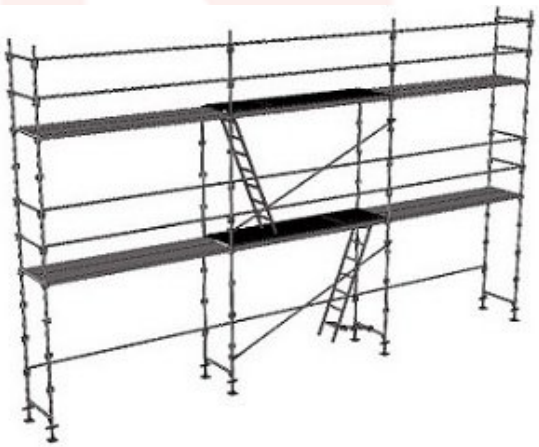

Tarif formation
Nous contacter

contact@nsiformations.nc – NSI Formations.nc – 75 77 80 / 28 29 49